Logo de l’organisme de formation

**Attestation de formation
de professionnalisation du caporal
ou de chef d’équipe de sapeur-pompier professionnel\***

Vu l’arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires

Vu le référentiel d’activités et de compétences de chef d’équipe de sapeur-pompier professionnel

Vu le jury du …

M./ Mme. …………………………………………………….

né(e) le ……………………….. à ………………………….

a bien suivi et validé la formation de professionnalisation du caporal ou de chef d’équipe\* de sapeur-pompier professionnel en date du ……………………..

**Le** (directeur de l’organisme de formation agréé)

 *Signature*

**Nom de l’organisme de formation**

\* Rayez les mentions inutiles